

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 15 août 2022, à 19h00, au Centre Primevère à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Benoit Desrochers, conseiller, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

Est absente : Josée Leclair, conseillère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h00, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2022-08-180**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 juillet 2022
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 11 août 2022
4. Trésorerie
  - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
  - 4.2 Congrès FQM - Inscriptions et frais
  - 4.3 CITAM - Mandats
  - 4.4 Marianne Roy – Commandite
  - 4.5 Moisson Lanaudière – Aide financière
  - 4.6 Halloween 2022 – Activité de confection d'épouvantails
  - 4.7 GBI – Mandat
  - 4.8 Société des amis du patrimoine – Aide financière
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
7. Urbanisme et développement économique
  - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
  - 7.2 Inspecteur agraire (conciliateur-arbitre) – Nomination
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
  - 9.1 Énergir – Conversion au gaz naturel renouvelable
10. Travaux publics
11. Sécurité publique

12. Avis de motion

13. Règlements

13.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts (Final)

14. Administration

14.1 Programme de subvention toilettes très faible débit - Remboursement

14.2 Programme rénovations Québec - Subvention

14.3 Ministère des Transport – Autorisation de détour

14.4 Matricule 2106-55-5515 - Mandat

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**3. GREFFE**

**2022-08-181**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 juillet 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 18 juillet 2022.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Serge Perreault

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 18 juillet 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-182**

**3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 11 août 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 11 août 2022.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Benoît Desrochers

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 11 août 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**4. TRÉSORERIE**

**2022-08-183**

**4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer**

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'APPROUVER** les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 8745 à 8781, au montant de 321,356.82\$ couvrant la période du 18 juillet 2022 au 15 août 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-184**

#### **4.2 Congrès FQM - Inscriptions et frais**

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM (Fédération québécoise des municipalités) tiendra son congrès annuel du 22 au 24 septembre 2022 à Montréal.

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

- D'autoriser l'inscription au congrès de 3 membres du conseil municipal, soit M. Serge Perreault, conseiller, Mme Marie-Claude Ayotte, conseillère et M. Olivier Guilbert Choinière, conseiller;
- D'appliquer les dépenses aux g/l prévus à cet effet.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-185**

#### **4.3 CITAM - Mandats**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Élisabeth requiert présentement les services de la firme CITAM pour l'envoi d'alertes et notification auprès de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut bonifier ses services à la population.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**QUE** le conseil accepte l'offre de CITAM pour les services 311 de prises d'appels municipaux (soirs, fin de semaine et fériés) pour les années 2022 (4,345.90\$ + taxes), 2023 (1,163.15\$ + taxes) et 2024 (1,163.15\$ + taxes) le tout tel que décrit à l'offre de services en annexe pour en faire partie intégrante;

**QUE** le conseil accepte l'offre de CITAM pour les services de requêtes, plaintes et demandes de permis pour les années 2022 (3,080.57\$ + taxes), 2023 (773.27\$ + taxes) et 2024 (773.27\$ + taxes) le tout tel que décrit à l'offre de services en annexe pour en faire partie intégrante.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-186**

#### **4.4 Marianne Roy – Commandite**

**ATTENDU QUE** Mme Marianne Roy, résidente de Sainte-Élisabeth, a été sélectionnée pour participer aux championnats du monde de karaté.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**D'OCTROYER** une commandite de 500\$ à Mme Marianne Roy pour couvrir une partie de ses frais reliés à sa participation aux championnats mondiaux en Écosse du 23 au 29 octobre, 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-187**

#### **4.5 Moisson Lanaudière – Aide financière**

**CONSIDÉRANT** que Moisson Lanaudière participe activement aux activités de distribution de nourriture en collaboration avec le Comité de Bien Être de Sainte-Élisabeth.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**D'ACCORDER** une aide financière de 500\$ à Moisson Lanaudière pour le Comité de Bien Être de Sainte-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-188**

#### **4.6 Halloween 2022 – Activité de confection d'épouvantails**

**ATTENDU QUE** l'activité de confection d'épouvantails 2021, organisée en collaboration avec le comité des arts, a été un franc succès.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** un budget de 1,000\$ pour l'activité de confection d'épouvantails 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2022-08-189**

#### **4.7 GBI – Mandat**

**ATTENDU** la demande, du Ministère de l'environnement à la Municipalité de s'engager dans l'augmentation de la capacité des étangs aérés, de la correction de l'émissaire et de la construction d'une nouvelle station de pompage.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**DE MANDATER** La firme GBI au montant de 30,500\$ + taxes pour :

1. Relevé topographique (station de pompage, étangs aérés et émissaire);
2. Étude écologique (station de pompage, étangs aérés et émissaire);
3. Évaluation environnementale (station de pompage, étangs aérés et émissaire).

**D'APPLIQUER** la dépense au règlement d'emprunt 525-2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

2022-08-190

#### **4.8 Société des amis du patrimoine – Aide financière**

**ATTENDU QUE** la Société des amis du patrimoine organise un rallye découverte patrimoniale dans le cadre des Journées de la culture.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D’AUTORISER** un budget de 500\$ pour l’activité rallye découverte patrimoniale 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

#### **7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2022-08-191

#### **7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis**

Dépôt du rapport mensuel d’émission de permis et certificats.

2022-08-192

#### **7.2 Inspecteur agraire (conciliateur-arbitre) – Nomination**

**ATTENDU** qu’il y a lieu de nommer un conciliateur-arbitre (inspecteur agraire) pour gérer les différends concernant les clôtures et les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts en zone agricole, hors d’une zone agricole de la Municipalité, mais sur lequel une activité agricole ou forestière y est exercée ou contigu à un des terrains identifiés ci-dessus.

Le rôle du conciliateur-arbitre (inspecteur agraire) est celui d’un conciliateur entre les parties en litige. Si aucune entente n’est possible entre ces dernières, il intervient comme arbitre, soit en statuant qu’aucun travail n’est nécessaire ou en ordonnant la réalisation des travaux. Dans les cas où une partie n’effectue pas les travaux ordonnés, il oblige la réalisation des travaux par la Municipalité, et ce, aux frais de la partie fautive. Le conciliateur-arbitre a aussi un devoir d’enquête et d’inspection.

Il est proposé Serge Perreault

**Il est résolu :**

**DE NOMMER** M. Denis Ducharme en tant que Conciliateur-Arbitre (Inspecteur agraire) pour la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

#### **8. LOISIRS ET PARCS**

#### **9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

2022-08-193

#### **9.1 Énergir – Conversion au gaz naturel renouvelable**

**ATTENDU QUE** le gaz naturel renouvelable est un gaz naturel de source 100 % renouvelable qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES);

**ATTENDU QUE** le gaz naturel renouvelable valorise les matières organiques résiduelles pour en faire de l'énergie renouvelable. De plus, le processus crée un fertilisant utilisé pour les plates-bandes et les terres agricoles;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal mise sur le potentiel important de valorisation du gaz naturel renouvelable afin de réduire l'empreinte écologique de ses activités.

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** la conversion au gaz naturel renouvelable des bâtiments municipaux suivants :

- 2391, rue Principale → Réduction de 2,61 Tonnes de gaz à effet de serre annuellement
- 2280, rue Principale → Réduction de 2,57 Tonnes de gaz à effet de serre annuellement
- 2195, rue Principale → Réduction de 1,54 Tonnes de gaz à effet de serre annuellement
- 2195A, rue Principale (logement) → Réduction de 1 Tonne de gaz à effet de serre annuellement (locataire assume les frais supplémentaires)
- 2421, rue Principale → Réduction de 14.36 Tonnes de gaz à effet de serre annuellement

Par ce geste la Municipalité réduit son empreinte de 21.08 tonnes/année de gaz à effet de serres.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **10. TRAVAUX PUBLICS**

### **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **12. AVIS DE MOTION**

### **13. RÈGLEMENTS**

2022-08-194

#### **13.1 Règlement 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts (Final)**

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le Règlement (final) 525-2022 – Décrétant des dépenses relatives au réseau d'égouts.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **14. ADMINISTRATION**

2022-08-195

### **14.1 Programme de subvention toilettes très faible débit - Remboursement**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté une Politique de subvention pour l'installation de nouvelles toilettes à très faible débit.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

**Il est résolu :**

**D’AUTORISER** le paiement de la subvention de 100\$ pour le 111, Rue Mercier (Mme Georgette Vigneault) pour l’installation d’une nouvelle toilette à très faible débit.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**2022-08-196**

#### **14.2 Programme rénovations Québec - Subvention**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une demande d’aide financière dans le cadre du Programme Rénovations Québec de la part des propriétaires du dossier matricule 1908-59-9335;

**ATTENDU QUE** selon le règlement 511-2020-1, 10% du budget annuel est alloué pour les demandes provenant de l’extérieur du noyau villageois;

**ATTENDU QUE** la demande du dossier 2022-001 (Matricule 1908-59-9335) est conforme au règlement 511-2020-1.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D’APPROUVER** une aide financière totale de 5,000\$ (2,500\$ provenant de la Municipalité et 2,500\$ provenant de la SHQ), le tout aux conditions prévues au règlement 511-2020-1 et à l’approbation de la Société d’Habitation du Québec.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**2022-08-197**

#### **14.3 Ministère des Transport – Autorisation de détour**

**CONSIDÉRANT** le Ministère des Transport procédera à des travaux de réfection au carrefour giratoire à Sainte-Geneviève-de-Berthier (Route 158) pour une durée d’une nuit en 2023.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Marie Claude Ayotte

**Il est résolu :**

**D’AUTORISER** le détour de la circulation par le Rang de la Rivière Nord pour la durée desdits travaux.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**2022-08-198**

#### **14.4 Matricule 2106-55-5515 - Mandat**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a lancé un appel de propositions pour la vente de la propriété du 1331, Rang de la Rivières Sud (Matricule 2106-55-5515) et n’a reçu aucune offre.

Il est proposé par Pierre Coutu

**Il est résolu :**

**DE MANDATER** Mme Éline Sylvestre, agente immobilière, à procéder à la mise sur le marché de la propriété portant le numéro de matricule 2106-55-5515 et d’autoriser

la directrice générale, Mme Catherine Haulard, à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

**16. VARIA**

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2022-08-199 18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière  
**Il est résolu**

**QUE** la présente séance soit levée à 19h28.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*